

1 Présentation du Pays « Plateau de Caux Maritime »

1.1 Un espace géographique cohérent

Situé au cœur du triangle Dieppe-Rouen-Fécamp, le PAYS DU PLATEAU DE CAUX MARITIME est un pays à dominante rurale qui couvre une large partie du Pays de Caux et de son littoral (707 Km² et 30 Km de côte).

Au Nord, plusieurs vallées entaillent le plateau crayeux et se ramifient à l'intérieur des terres, entraînant un paysage de coteaux boisés : les vallées de la Durdent, du Dun et de la Veules, mais aussi plusieurs vallées sèches comme celles de Saint-Valéry-en-Caux et des Petites Dalles. Dans la partie Sud, le bassin versant de la Ronçon-Fontenelle qui se dirige vers la vallée de la Seine constitue un paysage accidenté et boisé.

Yvetot est le pôle urbain majeur de ce territoire avec 15 011 habitants agglomérés dont 10 770 intra-muros. Elle est la capitale du pays de Caux dont le passé industriel a subi une forte mutation. Les entreprises de confection et agroalimentaires, procurant autrefois de nombreux emplois, ont laissé place peu à peu au secteur tertiaire devenu majeur. La ville est maintenant un centre de services et de commerces important pour tout le pays de Caux. Son influence s'étend au-delà du « pays » jusqu'à Caudebec en Caux et Fauville en Caux.

Ce pôle est relayé par quatre petites villes :

Saint-Valéry-en-Caux, 4 800 habitants, ville à vocation balnéaire qui a connu une croissance sans précédent de 1975 à 1985 avec l'implantation de la centrale nucléaire de Paluel, toute proche. Ville dont la zone d'influence s'étend largement sur le Caux Maritime, tant du point de vue commercial que des services (lycée polyvalent). Ville ayant connu quelques implantations industrielles liées ou non à la maintenance nucléaire.

Cany-Barville, 3 400 habitants, petit centre urbain métamorphosé, lui aussi par la proximité de la centrale EDF et qui reste très dynamique sur le plan commercial (commerce sédentaire mais aussi marché ...). C'est également un pôle industriel important (agro-alimentaire, plastique, maintenance...)

Doudeville, 2 500 habitants, gros bourg rural (« capitale du Lin ») à vocation de services à la population : commerce, artisanat et services publics ou privés. L'activité industrielle demeure limitée suite à différentes fermetures d'entreprises (fabrication de caravanes, ateliers de confection...).

Yerville, 2 170 habitants, chef lieu de canton dont le développement récent (implantations industrielles et Centre Régional Jeunesse et Sports...) tient, pour l'essentiel, à sa position géographique et à sa proximité des grands axes routiers et de l'agglomération rouennaise.

Viennent ensuite **Ste Marie des Champs** (1 554 hab.) et **Valliquerville** (1 164) toutes deux intégrées dans l'agglomération Yvetotaise, **Ourville-en-Caux** (1 041 hab.), **Néville** (1 090), **Allouville Bellefosse** (986 hab.), **Fontaine-le-Dun** (978 hab.), **Héricourt-en-Caux**, et **Saint-Laurent-en-Caux** qui complètent ce maillage relativement homogène à l'échelle du Pays, en offrant les services et commerces de base à la population.

Le pays PLATEAU DE CAUX MARITIME se distingue en partie sur la carte des aires urbaines de la Seine-Maritime comme étant une zone à dominante rurale et relativement autonome sur sa frange nord, notamment en raison du pôle d'emploi que représente la centrale électronucléaire de Paluel. La partie Sud étant marquée par la zone d'influence immédiate de la ville d'Yvetot et la proximité de l'agglomération rouennaise pour le secteur de Yerville.

Ce territoire est à la croisée des zones d'influence des 3 villes de Dieppe, Yvetot et Fécamp, et des deux grandes agglomérations de Rouen et du Havre. D'ailleurs, plusieurs infrastructures routières permettent de raccorder le territoire à ces zones d'influence : d'une part, l'A29 et l'A150 orientent le PLATEAU DE CAUX MARITIME vers Rouen et Le Havre et d'autre part, le projet d'une liaison entre l'A13 et Yvetot contribuera à ouvrir davantage le territoire vers le Sud.

Figure 3 Les aires urbaines en Haute-Normandie (source INSEE 2002/RGP 1999)

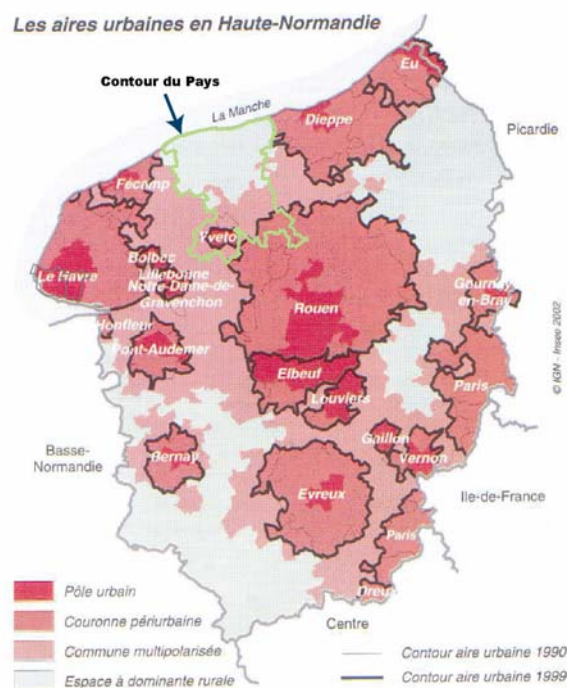
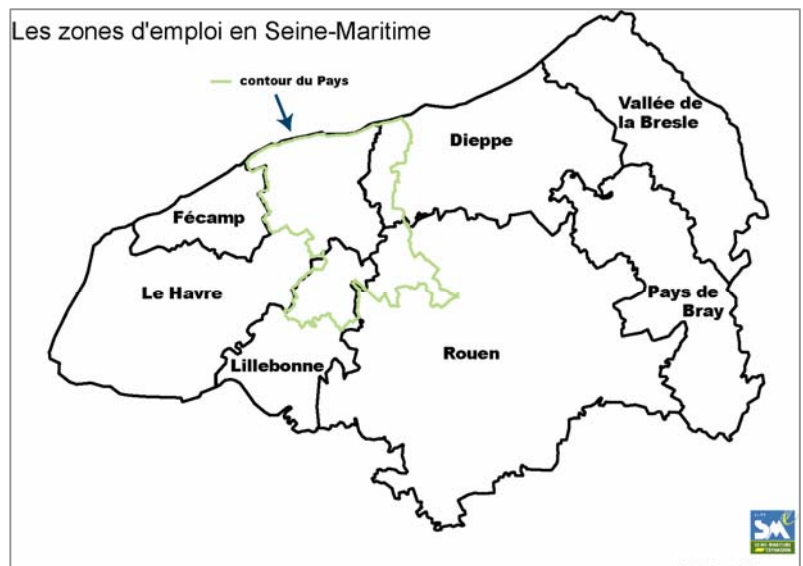


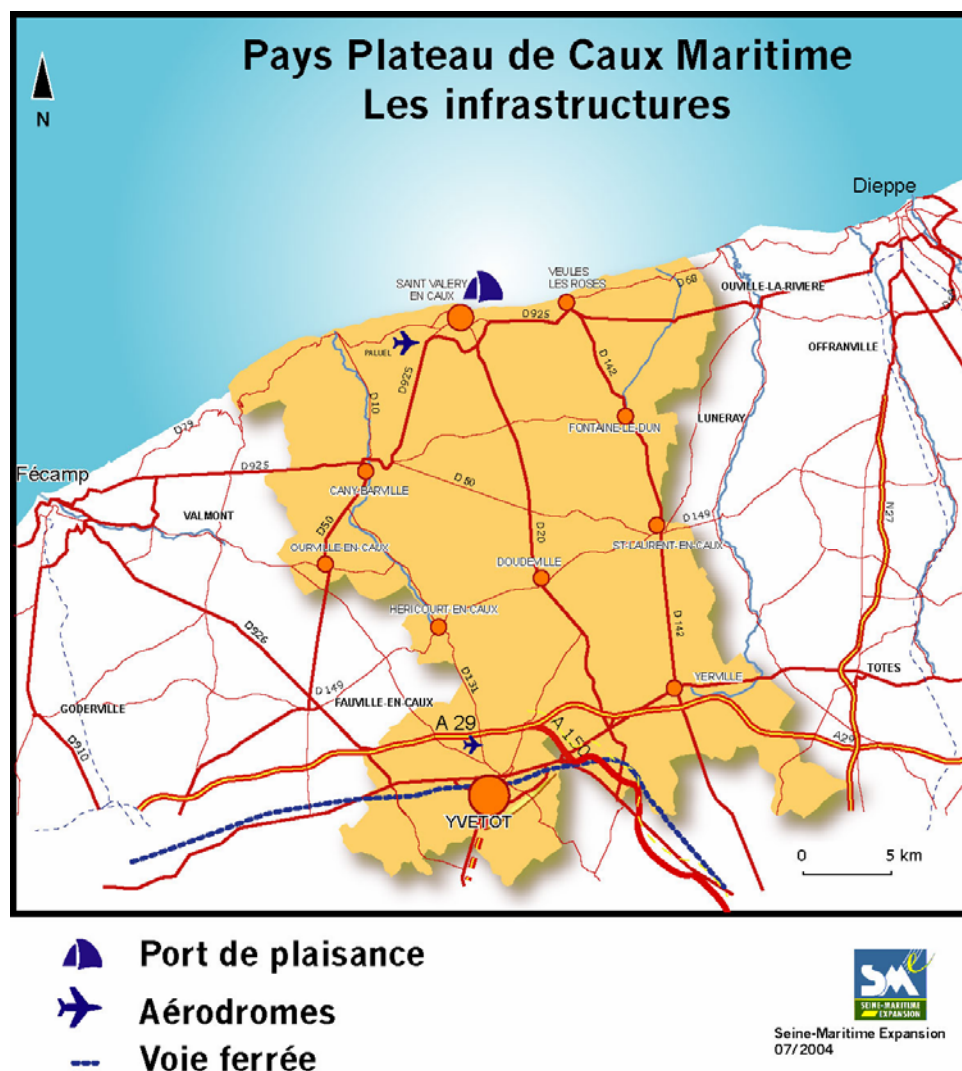
Figure 4 Les zones d'emploi en Seine-Maritime (INSEE)

Sur la carte des zones d'emploi (définition 1993), le PLATEAU DE CAUX MARITIME constitue un territoire réparti majoritairement sur la zone d'emploi du Havre mais relativement autonome. Le canton d'Yvetot s'intègre à la zone d'emploi de Lillebonne et celui de Yerville à celle de Rouen. Enfin, la partie Est de Fontaine le Dun est tournée vers Dieppe.



1.2 Les infrastructures

Figure 5 Les infrastructures du PLATEAU DE CAUX MARITIME



Routes et autoroutes

La forte ruralité du pays, la dispersion des pôles d'emploi, l'attractivité touristique du littoral font que le réseau routier et autoroutier sont un enjeu capital pour le territoire. Cela conditionne la vie quotidienne de ses habitants (taux de motorisation des ménages : 82%) et les perspectives de développement.

Le Sud est desservi par plusieurs axes structurants qui ouvrent le territoire :

- L'A 29 avec deux échangeurs (Yvetot Est- Grémonville/Bois St-Jacques) permet de se diriger vers le Havre (8 800 véhicules jour entre Bermonville et Yvetot) et Amiens.
- La RN 15 qui relie Le Havre -Yvetot - Barentin - Rouen : 19 300 véhicules jour en 2001, à la sortie Est d'Yvetot et 13 600 à la sortie Ouest.
- La prolongation de l'autoroute A 150 (Yvetot-Barentin-Rouen) est déterminante pour le pays, dans la mesure où il sera possible d'y accéder à partir de la RD 20 au niveau de l'embranchement de Baons le Comte (A29/A150) afin de disposer des accès vers Rouen, Amiens ou Le Havre. Mais aussi, à terme, vers l'A13 par la 2x2 voies en direction du Pont de Brotonne.
- La RN 29 : environ 6500 véhicules jour vers Tôtes dont un trafic de poids lourds qui représente une contrainte notamment dans la traversée d'Yerville.

Partant du littoral, quatre axes maillent le territoire :

- La RD 925 qui longe le littoral (axe Est -Ouest / Dieppe-Fécamp), fréquentation 2001 : 4 800 véhicules jour à Veules les Roses, 4 650 entre Cany-Barville et Saint-Valery. C'est un axe essentiel pour le tourisme (cabotage littoral pratiqué par les anglais, hollandais, allemands etc). La traversée de Cany s'avère parfois difficile en été.
- la RD 20 (axe Nord-Sud / St Valery - Doudeville- Croixmare). Fréquentation 2001 : 6 750 véhicules jour à Amfreville-les-Champs. 3 250 entre Doudeville et Saint-Valery-en-Caux. Le tracé actuel à Doudeville (feux), Grémonville, Motteville et Croixmare (feux) n'est pas satisfaisant.
- La RD 131 est également très utilisée par les habitants de la vallée de la Durdent pour rejoindre Rouen. 2 500 véhicules jour à Grainville-la-Teinturière.
- La RD 142 (Veules les roses / Pavilly) joue un rôle plus secondaire (1 900 véhicules jour entre Saint-Laurent-en-Caux et Fontaine-le-Dun).

L'accès à Rouen par la RN 15 demeure très insatisfaisant pour les habitants venant du littoral (passage par Yvetot pour les habitants de la vallée de la Durdent / passage par Croixmare pour Saint-Valery-en-Caux et Doudeville / passage par Pavilly et Barentin pour les habitants de la vallée du Dun).

Les lignes SNCF

Trois voies ferrées concernent le pays :

- La principale est la ligne Le Havre-Rouen-Paris qui dessert la gare d'Yvetot. C'est un atout considérable pour cette ville, même si le trajet dure en moyenne 1 H 30 vers Paris.
- La voie ferrée Motteville-Doudeville-St-Valéry ne supporte plus qu'un trafic de marchandises (desserte du terminal de Paluel), le trafic voyageurs ayant été transféré sur route en 1994.
- La voie ferrée Dieppe-Fécamp est encore active entre Fontaine-le-Dun et St-Vaast-Dieppedalle (desserte de la sucrerie de Fontaine). Sur le tronçon Dieppe-St-Pierre le Viger elle est déclassée du réseau RFF et va servir de support à la « voie verte ». Il en sera de même sur le tronçon St-Vaast-Dieppedalle-Cany-Ourville-Valmont-Fécamp.

Figure 6 Le réseau SNCF et TER de la Seine Maritime (source SNCF)



Les Aérodrômes

- L'aérodrome de Saint-Valery / Vittefleury (appartenant à l'Etat) présente des atouts touristiques et économiques non négligeables. L'aménagement de la piste en dur, construite pendant la dernière guerre (après rétrocession à la communauté de communes), renforcerait l'attractivité du secteur en remplaçant avantageusement la piste en herbe actuellement utilisée.
- L'aérodrome d'Yvetot / Baons le Comte sur un terrain privé offre une piste en herbe et héberge un club d'ULM et de voltige aérienne.

Le port de Saint-Valéry-en-Caux

Le port communal (et prochainement d'intérêt communautaire) est à la fois un port de plaisance (600 anneaux) et un port de pêche qui contribue à l'animation, notamment touristique, de la ville et de toute sa région. Il nécessite des travaux d'aménagement (remplacement des portes écluse, sanitaires, station de traitement des eaux usées, mise aux normes des étals des pêcheurs professionnels...).

LES ENJEUX

DU RESEAU ROUTIER

- Un enjeu fort pour la partie littorale et son développement est l'accès à la future autoroute A 150 à l'échangeur d'Yvetot-Est. Ce qui suppose des aménagements sur le réseau départemental à partir de la RD 20.
- Cette RD 20 pourrait devenir l'épine dorsale du territoire avec des radiales vers Cany (évitant ainsi des travaux dans la vallée de la Durdent), et Fontaine le Dun
- La création de créneaux de dépassement sur la RD 925 en zone de plateau devrait permettre une amélioration sensible de la circulation sur cet axe en particulier l'été.

DU PORT DE St-VALERY :

- renforcer son rôle de pôle d'animation du pays.